

/ MÉMO RÉUNION MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE DU 18 OCTOBRE 2013

octobre 2013

UNE DÉLÉGATION DU BUREAU DU COMITÉ DE COORDINATION, SOUTENUE PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES CMCAS A RENCONTRÉ EN URGENCE LE MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE LE VENDREDI 18 OCTOBRE 2013. LA CFDT, POURTANT SIGNATAIRE DES 2 MOTIONS VOTÉES À L'UNANIMITÉ (EN PIÈCES-JOINTES) A BRILLÉ PAR SON ABSENCE.

QUELS SUJETS ONT ÉTÉ ABORDÉS LORS DE CETTE RENCONTRE ?

Dotation 1 % 2014

476 M€ annoncés. Une baisse de -15 M€ par rapport à 2013. — 13 % de dotation par GDF Suez qui l'explique par une baisse des parts de marché et l'intégration d'un critère d'impact de climatologie... FO Énergie et Mines a dénoncé une nouvelle fois le manque de transparence sur les chiffres, ce qui ne peut que jeter le trouble et la suspicion sur la volonté des employeurs de relancer le débat sur le financement par la masse salariale.

Dans la continuité des actions engagées par FO Énergie et Mines et le Comité de Coordination pour obtenir une clarification de l'assiette de dotation et des éléments de calcul, le Ministère a pris l'engagement d'une réunion à mi-novembre avec les employeurs afin de valider la méthode de calcul. L'étude portera sur la période 2010 à 2014. **Le Ministère a réaffirmé qu'il ne s'agissait en aucune manière d'ouvrir le débat sur l'évolution du financement des activités sociales.**

Élections de Cmcas

Les mandats actuels des Administrateurs de CMCAS et des Membres du Comité de Coordination se terminent le 31 Mai 2014 (Cf. Arrêté du 25 Février 2013).

Lors de la dernière Commission Paritaire de Branche du 24 Septembre 2013, l'ensemble des fédérations a rejeté le projet d'Accord de Branche électoral et a souhaité une date d'élection en novembre 2014.

Nous avons rappelé l'obligation de proroger les mandats des administrateurs de Cmcas et celui des membres du Comité de Coordination.

Le Ministère va rapidement sortir un nouvel arrêté pour proroger les mandats afin que cela soit compatible avec la tenue des futures élections de Cmcas.

Élections Cmcas Mayotte

La délégation a rappelé la nécessité de faire des élections de Cmcas pour Mayotte afin de mettre en place cette Cmcas et permettre à ses bénéficiaires d'ouvrir droit à ses activités sociales.

Le Ministère doit prendre les mesures pour que les élections se tiennent avant la fin de l'année 2013.

Règlement Commun des Cmcas

La délégation a rappelé l'obligation d'avoir l'avis du Ministère sur le règlement commun des Cmcas. Le Ministère doit également reprendre ce dossier.

Excédents financiers Camieg

Nous avons rappelé les revendications de 20 M€ d'améliorations des prestations et le renforcement de la solidarité telles que votées en Conseil d'Administration de la Camieg par FO, CGT et CFDT. La délégation a demandé à être reçue par les parlementaires.

